

## **Les villes membres de l'AIMF renforcent leurs liens dans la lutte contre le terrorisme**

**Le bureau de l'Association International des Maires Francophones s'est réuni vendredi à Paris, sous la présidence d'Anne Hidalgo. Il a adopté à l'unanimité une déclaration qui condamne le terrorisme et prévoit la création d'une « plateforme commune d'échange et de partage d'expérience » qui aura pour rôle de prévenir la radicalisation.**

L'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) a entamé il y a plus d'un an des travaux importants sur la prévention de la radicalisation et la mise en œuvre de politiques publiques plus inclusives. A Tunis, en octobre dernier, les membres de son bureau avaient une fois encore souligné « l'impératif d'accueillir les réfugiés victimes des conflits et des fanatismes, tout en refusant le racisme, la xénophobie et les replis identitaires ».

Depuis ces prises de positions, le fléau du terrorisme a frappé à nouveau plusieurs villes francophones – Bamako, Beyrouth, Bruxelles, Grand-Bassam, Kolofata, Niamey, Ouagadougou, Paris, Sousse et Tunis – et fait de nombreuses victimes de toutes origines, nationalités et confessions.

Réunis vendredi à l'Hôtel de Ville de Paris, les Maires membres du bureau de l'AIMF ont tenu à adopter une nouvelle déclaration, qui témoigne de leur volonté commune de renforcer leurs liens dans la lutte contre le territoire et la prévention de la radicalisation.

### **Une condamnation unanime du terrorisme**

Le texte, adopté à l'unanimité, débute par « une condamnation ferme, définitive et sans équivoque de toutes ces actions terroristes ». « Le terrorisme ne peut être ni un mode de résolution des conflits, ni une forme de pression sur des gouvernements ou des organisations internationales », soulignent les élus.

Exprimant leurs « condoléances » et leur « soutien fraternel aux cités qui ont été touchées, aux familles des victimes et aux rescapés », les membres de l'AIMF rappellent que « la langue française porte des valeurs universelles de tolérance, de liberté d'expression et de pensée qui sont plus actuelles que jamais et constituent un rempart contre le fanatisme et l'obscurantisme ».

## **Vers une plateforme de partage d'expérience**

Les villes sont déjà en première ligne, aux côtés des autorités des Etats, quand le terrorisme frappe. Elles participent « à l'organisation des secours, à la prise en charge des victimes et à l'organisation des commémorations », témoignent les Maires de l'AIMF.

A leurs yeux, ce rôle va encore se renforcer dans les années à venir. Ils seront notamment « amenés à élaborer des programmes de prévention de la radicalisation, en particulier à destination de la jeunesse ». A cet égard, ils se sont engagés aujourd'hui à « constituer une plateforme d'échanges d'expériences utile et efficace ».

## **Un devoir d'accueil des réfugiés qui fuient l'oppression**

Convaincu « que l'avenir et la richesse des métropoles est de s'affirmer comme des villes ouvertes à toutes les fraternités qui acceptent, et valorisent la diversité des origines et des cultures », le bureau de l'AIMF défend aussi dans sa déclaration « le refus des replis identitaires » et la nécessité de « s'affirmer comme des villes solidaires ».

A ce titre, les élus ont déclaré solennellement « le devoir de [leurs] villes d'offrir asile aux réfugiés qui fuient les guerres et l'oppression des groupes islamistes radicaux comme des régimes autoritaires qui massacrent leur propre population ». Ils condamnent aussi « toute forme d'amalgame entre les migrants et le risque terroriste ».

Cette déclaration, prise au nom « des valeurs d'ouverture, de solidarité et de liberté qui sont consubstantielles à la Francophonie et à la Déclaration universelle des droits de l'Homme » est d'ores et déjà signée par Abidjan, Bamako, Bangangte, Beyrouth, Bordeaux, Brazzaville, Bruxelles, Dakar, Genève, Kinshasa, Lausanne, Libreville, Liège, Luxembourg, Montréal, Nantes, Nouakchott, Ouagadougou, Paris, Phnom Penh, Port-Louis, Québec, Victoria, Yaoundé et Ziguinchor

**Contact presse** : Matthieu Lamarre / 01.42.76.49.61 / [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)